

Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise

N°1588

du 18
Octobre
2022



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

Les efforts du Togo comme cas d'école à Washington

P.3

MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR 3 ECOLES

L'informatisation des établissements publics du Togo se poursuit

P.4

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Les conclusions de l'évaluation du Togo par le GIABA

P.5

AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DU TOGO

Une double étude sur la mortalité des entreprises et le climat des affaires

P.6

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

P.7

Un projet de loi 2022 projeté à 1.874,5 milliards FCFA

La loi rectificative, exercice 2022, signé par le Premier ministre Victoire Tomégah Dogbé le 13 Septembre 2022, sera bientôt débattue par l'Assemblée nationale. Dans l'exposé des motifs du projet de révision, on apprend que la révision est nécessaire par la conjoncture économique peu favorable, associée à la nécessité de prendre en compte des dépenses nouvelles pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaire et aux dépenses sociales qui ont été augmentées pour protéger le pouvoir d'achat des ménages et notamment les couches les plus vulnérables, ainsi que le réajustement de certaines dépenses à l'issue du suivi régulier de leur niveau d'exécution en Conseil des ministres et de l'évaluation à fin Août 2022...

...Au final, le projet de loi de finances rectificative, exercice 2022 est projeté à 1.874,5 milliards de FCFA contre 1.779,2 milliards du budget initial, soit une hausse de 5,4%...



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Premier Ministre du Togo

HIPPOPOTAMES DU TOGO

P.4

WACA REsIP met les moyens pour leur protection avec d'autres espèces protégées

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

togocom.tg Avancer. Pour vous. Pour tous.



Composez
909

Selectionnez
1- Ça C'est Moi

Selectionnez
Internet

Choisissez le forfait
fait pour vous



Littérature

Le Togolais Sami Tchak, Prix Ivoire 2022

L'écrivain togolais Sami Tchak est le lauréat du Prix Ivoire 2022 pour son roman, "Le continent du Tout et du presque Rien", paru aux Editions Lattès en novembre 2021. Doté d'un montant de 3000 €, l'écrivain recevra le prix le samedi 26 novembre 2022 à l'Hôtel Golf (Abidjan, Côte d'Ivoire).

À travers cette distinction, le jury salue la profondeur d'un romancier qui, avec un rare talent, convoque la question du destin de l'Afrique dans un monde qui avance sans elle. Remontant certaines visions ethnologiques portées sur ce continent, Sami Tchak se fait le témoin d'une généalogie des blessures et des impostures pour qu'advienne l'aube attendue. Son ouvrage, mêlant les énergies du récit et de l'essai, sait parler aux lecteurs les plus exigeants.

D'après le résumé : " Maurice Boyer, issu d'un modeste milieu rural français, arrive à Paris pour entamer des études d'ethnologie à la Sorbonne. Il rêve de mettre ses pas dans ceux de son maître, Georges Balandier. Il part pour ses recherches doctorales dans un village du Togo. Il y restera deux ans. Ce sera le grand choc de sa vie. " Des années après ce voyage, il sait ce qu'il doit à ce séjour et qu'il a laissé là-bas la part la plus secrète de son âme.

Doté d'un savoir encyclopédique, Sami Tchak est l'un des plus grands écrivains togolais, et le plus âgé parmi ceux en activité. Une forte partie de son œuvre porte pour sur liberté et sexualité, vu sous différents



rapports, à la fois sur l'expression des corps en milieu postcolonial, en métropole française, que dans les métropoles d'Amérique latine.

Un écrivain au savoir encyclopédique

Venant de la philosophie et de la sociologie, Sami Tchak revient ces disciplines de façon rigoureuse dans ses derniers livres. C'est sous cette analyse sur l'ethnologie que l'on pourra comprendre "Le continent du Tout et du presque Rien".

Sami Tchak - de son nom à l'état-civil Sadamba Tcha-Koura - est un écrivain togolais, né en 1960. Docteur en sociologie depuis 1983, il a obtenu, en 2004, le grand prix littéraire d'Afrique noire pour son roman "La fête des masques". En 2006, il remporte le Prix Ahmadou Kourouma pour son roman "Le Paradis des chiots". En 2020, c'est son œuvre "Les Fables du moineau" qui s'adjuge le Prix La-Renaissance-française de l'Académie des sciences d'outre-mer. Voix prépondérante de la littérature négro-africaine d'expression francophone, Sami Tchak a vu plusieurs de ses

œuvres être traduites en italien, espagnol allemand et autres langues.

Créé en 2008 par Akwaba Culture, association de droit ivoirien, le Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone est placé sous le parrainage du ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire, de l'ambassade de France à Abidjan, de la Fondation Orange Côte d'Ivoire, de la Librairie de France Groupe. Trente-sept ouvrages en provenance de douze pays ont été enregistrés pour l'édition 2022.

37 ouvrages avaient été sélectionnés pour prix et six finalistes ont été dégagés, dont Djaili Amadou Amal (Cameroun), Cœur du Sahel, roman, éd. Emmanuelle Collas, 2022 ; Khalil Diallo (Sénégal), L'Odyssée des oubliés, roman, éd. L'Harmattan Sénégal ; Davina Ittoo (Île Maurice). Lorsque les cerfs-volants se mettront à crier, roman, éd. Project'iles, 2021 ; Netenon Noël Ndjekery (Tchad), Il n'y a pas d'arc-



en-ciel au paradis, roman, Hélène Hélas Editeur, 2022 ; Michele Rakotoson (Madagascar), Ambatomanga, le silence et la douleur, roman, éd. Atelier des Nomades, 2021 et Sami Tchak (Togo), Le continent du Tout et du presque Rien, roman, éd. JC Lattès, 2021.

En 2021, la récompense avait salué Blaise Ndala (RD Congo) pour Dans le ventre du Congo, un roman paru aux éditions Vallessé/Mémoire d'Encrier.

Agenda/ Institut

Initiation à la robotique, à l'électronique et au coding avec le robot mBot de Makeblock

mBot est un robot modulaire éducatif programmable. De manière progressive et sous forme de défis, les participants apprendront à programmer et à lui faire faire toute sorte d'actions : éviter les obstacles grâce à ses capteurs, suivre une ligne,

émettre des sons et des signaux lumineux, recevoir des ordres d'une télécommande ou encore communiquer avec un autre mBot !

Date : 19 octobre

Heure : 15H30

Nécrologie

Décès sur scène du chanteur haïtien Mikaben, à 41 ans

Victime d'un malaise cardiaque sur la scène parisienne de l'Accor Arena, le samedi soir du 15 octobre, Michael Benjamin, alias Mikaben, n'a pas pu être réanimé par les secours.

Invité au concert de la formation haïtienne, le chanteur Michael Benjamin alias Mikaben s'est écroulé sur scène victime d'un malaise cardiaque. Malgré l'intervention des secours, il n'a pas pu être réanimé. Il est décédé à l'âge de 41 ans.

Né à Port-au-Prince en 1981, Mikaben s'est illustré par ses talents de chanteur, compositeur et producteur. Il célébrait, devant 10.000 fans, les retrouvailles de Carimi. Six ans après leur séparation, les trois membres de la formation haïtienne Carlo

Vieux, Richard Cavé et Mickael Guirand, se retrouvaient sur la scène de l'Accor Arena pour un concert unique célébrant le vingtième anniversaire du groupe mythique de musique kompa. C'est après l'interprétation de ses titres emblématiques, parmi lesquels Ou pati que Mikaben s'est effondré sur scène. Pour ne jamais se relever.

Les réactions ont aussi enflammé les réseaux sociaux. La star internationale Wyclef Jean a rendu hommage au chanteur et regretté qu'il soit "parti trop tôt" dans un message publié sur Twitter. L'ancien premier ministre haïtien Jean-Henry Céant a salué "l'un des plus talentueux fleurons de sa génération d'artistes". À Port-au-Prince, la chan-



teuse Tamara Suffren a elle estimé que ce décès était "un coup dur pour le pays", Mikaben faisant partie du "patrimoine" d'Haïti.

People

Kanye West souhaite racheter Parler

Le chanteur afro-américain a annoncé lundi son intention d'acquérir ce réseau social créé en 2018 et destiné aux ultraconservateurs américains.

Le chanteur Kanye West, qui a récemment changé son nom pour Ye, a annoncé lundi 17 octobre son intention de racheter le réseau social ultraconservateur Parler, lancé en 2018. "Cette acquisition garantit que Parler jouera un rôle dans la création d'un écosystème qui ne peut pas être censuré, et dans lequel toutes les voix sont bienvenues", écrit l'entreprise dans un communiqué. Le



montant de la transaction, qui doit être conclue d'ici à la fin de l'année, n'a pas été rendu public.

Parler a été créé en 2018 comme un "refuge" pour les conservateurs américains s'estimant "censurés" sur les réseaux sociaux classiques. Il ne pratique quasiment aucune forme de modération, ce qui lui a valu d'être retiré momentanément des magasins d'applications en ligne de Google et d'Apple après l'assaut des partisans de Donald Trump contre le Capitole, le 6 janvier 2021. Son principal actionnaire est l'héritière de la famille

Mercer, des milliardaires ultraconservateurs américains pro-

ches de l'ancien conseiller de Donald Trump, Steve Bannon.

AZIMUTS INFOS

La plus grande usine de captage de CO2 sur Terre va bientôt ouvrir

Capter et stocker cinq millions de tonnes de carbone par an. C'est l'objectif affiché par les promoteurs de celle qui s'apprête à devenir la plus grande usine de ce type au monde. Un objectif d'autant plus ambitieux que des doutes subsistent quant à l'efficacité réelle de ces technologies nouvelles.

Contenir le réchauffement climatique n'ira pas sans une réduction rapide et drastique de nos émissions de gaz à effet de serre. Mais de plus en plus d'experts de la question, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) en tête, s'accordent à dire que, sans un coup de pouce supplémentaire, nous ne pouvons plus espérer limiter la hausse des températures à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

Et le petit coup de pouce en question, c'est celui que pourraient donner les technologies de captage et de stockage géologique du carbone - celles que les experts appellent les CSC. "Il existe déjà des technologies qui fonctionnent bien", nous assurait il y a plusieurs semaines, Florence Delprat-Jannaud, la responsable du programme CSC de l'IFP Energies nouvelles (IFPEN). Elle parlait alors surtout de technologies qui captent le dioxyde de carbone (CO2) dans les fumées des usines.

Un rapport publié début septembre par l'Institute for Energy Economics and Financial Analysis (IEFA) soulignait toutefois que les résultats réels de ces technologies étaient loin de tenir leurs promesses. Les experts évoquent des objectifs atteints parfois à moins de 50 %. Pour des projets de captage de CO2 dans des fumées d'usines. Imaginez ce qu'il pourrait en être de projet de captage directement dans l'atmosphère où la concentration est encore bien plus faible...

Pourtant, des usines captent déjà du CO2 en différents endroits du monde. Au total, il y a un environ, une quinzaine d'unités pour quelque 9.000 tonnes de CO2 retirées de l'atmosphère par an. Et d'autres projets voyaient le jour. En septembre 2021, la plus grande usine de captage de CO2 dans l'atmosphère était lancée en Islande. Orca, comme l'ont baptisée ses promoteurs. Avec une capacité d'extrac-

tion de 4.000 tonnes de CO2 par an à elle seule.

Un record mondial qui devrait vite être battu grâce à sa petite sœur -- qui ne l'est pas si petite --, Mammoth, dont la construction a démarré en juin de cette année.

Son objectif : capturer 36.000 tonnes de CO2 par an.

Capter le CO2 dans l'atmosphère ne suffira pas

Mais ce n'est rien à côté des ambitions affichées il y a quelques jours par CarbonCapture, une entreprise basée à Los Angeles (Etats-Unis). Son Bison Project -- qui doit commencer à opérer fin 2023 -- a pour objectif de capturer pas moins de 5 millions de tonnes de CO2 par an. D'ici 2030. Mieux que ce qu'annoncent les promoteurs du projet Storegga (Ecosse) et leur 500.000 à 1 million de tonnes de CO2 capté par an d'ici 2026. Le tout en profitant de nouvelles incitations mises en place par le gouvernement et qui rendent, tout à coup, les projets de captage et de stockage du CO2 un peu plus viables financièrement.

Plus viables, d'autant que le modèle développé par CarbonCapture est évolutif : il est imaginé à partir d'unités modulaires de type container maritime, capables de s'adapter aux nouveaux matériaux absorbants, moins chers qui devraient être développés dans les années à venir. Alors que le coût de la tonne de carbone captée est aujourd'hui encore estimé par l'entreprise américaine à environ 700 dollars, il pourrait tomber à quelque 250 dollars d'ici 2030 -- à comparer au crédit d'impôt pour le captage porté récemment de 50 à 180 dollars la tonne.

C'est le Wyoming qui a été choisi pour l'implantation de celle qui s'apprête donc à devenir la plus grande usine de captage de CO2 atmosphérique au monde. Parce que l'Etat jouit d'une intéressante disponibilité en ressources renouvelables -- indispensables pour faire fonctionner les unités modulaires de captage -- et d'un environnement propice au stockage du carbone en sous-sol -- après compression en un liquide qui pourra être injecté dans des puits qui s'enfonceront à des centaines de mètres sous terre. Le Wyoming a aussi été durement frappé par la fermeture des mines de charbon notamment. Et le Bison Project pourrait donc offrir, localement, de nouveaux emplois particulièrement bienvenus.

Mais déjà, des voix s'élèvent pour tempérer les enthousiasmes. Des associations qui estiment que l'argent investi dans ce type d'usine serait mieux dépensé dans des technologies de production d'énergie renouvelables éprouvées.

Rappelons pour finir qu'au cours de la seule année 2021, l'humanité a émis quelque 36 milliards de tonnes de CO2 ! Les premières estimations tablent sur des besoins en CSC de l'ordre de 10 milliards de tonnes de CO2 captées par an d'ici le milieu de notre siècle. Pour y arriver, il faudra multiplier les installations de type Bison Project. Et toute l'énergie nécessaire à les développer et les faire tourner...



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Un projet de loi 2022 projeté à 1.874,5 milliards FCFA

Eric J.

La loi rectificative, exercice 2022, signé par le Premier ministre Victoire Tomégah Dogbé le 13 Septembre 2022, sera bientôt débattue par l'Assemblée nationale. Dans l'exposé des motifs du projet de révision, on apprend que la révision est nécessaire par la conjoncture économique peu favorable, associée à la nécessité de prendre en compte des dépenses nouvelles pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaire et aux dépenses sociales qui ont été augmentées pour protéger le pouvoir d'achat des ménages et notamment les couches les plus vulnérables, ainsi que le réajustement de certaines dépenses à l'issue du suivi régulier de leur niveau d'exécution en Conseil des ministres et de l'évaluation à fin Aout 2022.

Le projet de loi rectificative se justifie donc par l'évolution de la conjoncture socio-économique et financière internationale et nationale intervenue au cours de l'exécution de



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Cheffe du gouvernement

la loi de finance initiale promulguée le 31 Décembre 2021. Elle s'explique également par la situation sécuritaire dans la sous-région à laquelle notre pays doit faire face et qui requiert une réponse urgente et

des moyens adaptés à la mesure de la menace.

Par rapport aux recettes, on note une diminution des dons et projets de 9,2% équivalant à 16 milliards de FCFA, atténuée par une augmen-

tation des appuis budgétaires de 52,9%, soit 10,4 milliards de FCFA et des recettes non fiscales de 5,4 milliards de FCFA. Les recettes fiscales ne bougent pas.

Selon cette loi de finances rectificative, on note une révision à la hausse de 11% des dépenses ordinaires et de 14,1% des dépenses en capital. L'augmentation des dépenses ordinaires s'expliquent par l'accroissement des dépenses sociales (en lien avec les 10 dernières mesures prises par le Chef de l'Etat pour lutter contre la vie chère et préserver le pouvoir d'achat évaluées à 67,3 milliards de F.CFA) et des dépenses sécuritaires (une dotation de 102 milliards de F.CFA est prévue pour doter les forces armées et de sécurité de moyens adéquats en équipements et matériels afin de leur permettre de faire face à la menace terroriste et mieux protéger les frontières du pays) ainsi que des subventions pour le pétrole et le gaz dont les prix ne cessent d'augmenter sur les marchés internationaux couplés

avec la hausse du cours du dollar.

Les dépenses budgétaires augmentent donc de 12,7% pour ressortir à 1.498 milliards de FCFA contre 1.330 dans le budget initial (8,4% du PIB contre 5,1% dans les prévisions initiales). Selon le Gouvernement, le déficit budgétaire se situe à 428,2 milliards de FCFA qui sera financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie. Depuis le début de cette année, le Togo a déjà mobilisé plus de 400 milliards FCFA sur le marché financier de l'Uemoa. 30 autres milliards FCFA sont recherchés pour le 14 octobre.

Au final, le projet de loi de finances rectificative, exercice 2022 est projeté à 1.874,5 milliards de FCFA contre 1.779,2 milliards du budget initial, soit une hausse de 5,4%.

«A travers ce projet de loi de finances rectificative, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles visant la stabilité du cadre macro-économique et l'assainissement des finances

publiques qui passe notamment par une plus grande efficience dans la gestion des dépenses publiques», annonce Victoire Dogbé.

Les performances au 1^{er} semestre indiquent une hausse de plus de 40 % du trafic passagers et de 1,8% à l'aéroport de Lomé. En 2021, 983.969 touristes ont visité le pays, contre seulement 481.706 en 2020, soit plus du double enregistré, en variation annuelle. Par contre, le trafic global au Port de Lomé a connu une baisse de 6% sur les six premiers mois de l'année 2022. Cependant, les marchandises embarquées ont cru de 10,8%. Le débarquement est en hausse de 19,3%. Selon le document signé par le Premier Ministre, la production des phosphates connaît une progression de 5%. La consommation d'énergie électrique moyenne tension a augmenté de 6,6% et celle de basse tension, facturée au cours de la période, de 3,9%. La consommation du Gas-oil est en hausse de 8,8% en volume.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

Les efforts du Togo comme cas d'école à Washington

Eric J.

«J'ai été heureux de partager notre vision, nos actions et nos ambitions pour le développement du numérique, au cours de la session consacrée à l'identification des priorités pour accélérer une transformation inclusive en Afrique de l'ouest. Je me réjouis de l'intérêt porté à l'expérience togolaise du déploiement d'une solution digitale de solidarité et d'inclusion sociale au début de la pandémie de Covid19, et à notre stratégie Togo Digital 2025». C'est le sentiment exprimé par Faure Gnassingbé après les discussions



de haut niveau sur l'expérience togolaise en lien avec l'ambitieux projet de digitalisation «Togo Digital 2025» qui a mobilisé d'importants investissements pour la réalisation d'infrastructures numériques des plus modernes.

Au siège de la Banque mondiale, en marge des assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Washington, Faure Essozimna Gnassingbé, a déroulé les efforts du Togo dans la mise en œuvre de sa politique du numérique. Le Chef de l'Etat a relevé la construction du Data Center de Lomé d'importance stratégique et l'atterrissement du câble sous-marin Equiano qui va favoriser une connexion haut débit pour la sous-ré-

gion ouest-africaine et au-delà. **«Le Togo a bâti sa stratégie digitale autour de trois axes fondamentaux en lien avec la feuille de route gouvernementale Togo 2025 à savoir la réalisation des infrastructures numériques, la digitalisation des services publics et le projet de l'écosystème digital»**, a renseigné Faure Gnassingbé.

Mais il a fait remarquer que malgré la volonté politique, cet ambitieux programme nécessite d'importants investissements. Faure Gnassingbé a soutenu que le secteur privé doit être mis à contribution dans une dynamique d'un partenariat public-privé pour permettre au numérique de jouer son rôle de moteur de développement.

Car, le numérique s'impose aujourd'hui comme l'un des secteurs porteurs qui offrent de grandes opportunités de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. **«Les technologies numériques ont d'ailleurs contribué effectivement au renforcement de la résilience économique durant la crise sanitaire de la Covid-19 dans différents pays. Le Togo a été une référence en la matière avec la mise en place du programme NOVISSI, un mécanisme de transfert monétaire pour soutenir tout citoyen impacté par les mesures de réponse à la pandémie»**, relève le Chef de l'Etat togolais.

SOUTIEN À LA PRODUCTION DURABLE DU COTON

10.000 cotonculteurs togolais dans le viseur, sur 3 ans

Late Pater

«C'est un projet qui va durer trois ans et l'objectif est de soutenir 32.500 producteurs de coton dans les trois pays dont 10.000 producteurs au Togo, y compris des femmes et des jeunes, pour l'utilisation de moins d'intrants chimiques et réduire aussi l'impact environnemental». C'est en ces termes que Mme Estelle Kouakou (gestionnaire du programme d'appui à la production durable du coton) a dévoilé les éléments clés du nouveau projet – le projet d'appui à la production durable du coton en

Côte d'Ivoire, au Tchad et au Togo – lancé ce 12 octobre 2022 à Kara. La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) en est l'initiatrice, avec

son partenaire Solidaridad, financé par le ministère allemand pour la coopération économique et du développement. Les cotonculteurs à soutenir pourront ainsi devenir plus résilients au changement climatique à l'horizon 2024.

Le projet est dans sa phase pilote, qui va être implémentée dans la région de la Kara. A en croire Martin Drevon, le directeur de la Nouvelle société cotonnière du Togo – qui court toujours derrière le renouveau de la filière cotonnière au Togo, cette phase pilote est appelée à se généraliser. D'où son souhait à la réussite dudit projet.

Les producteurs de coton, en individuel ou en groupement, sont confrontés au problème de rendement. Selon la fédération nationale



des groupements des producteurs de coton, cette faiblesse des rendements est le premier facteur de la démobilisation des cotonculteurs. Et c'est une menace récurrente pour la filière. Preuve en est le bilan de la campagne 2021-2022 : pour un

objectif d'emblavure de 193.000 hectares, 74.193 hectares ont été cultivés pour une production de 52.000 tonnes de coton-graine pour une emblavure de 68.708 hectares. En plus d'une baisse de 32% des producteurs, passant de

111.453 à 69.255. On explique ce résultat insuffisant par l'influence de plusieurs facteurs dont l'attraction d'un prix particulièrement élevé du soja dès le début de campagne, le manque de main d'œuvre et les effets du changement climatique ca-

ractérisés par la rareté des pluies, etc. En mai dernier, tous les acteurs de la filière ont élaboré un «Plan d'action» assorti d'un chronogramme, qui met en avant un certain nombre d'innovations et de mesures incitatives dont le but est de redonner confiance aux cotonculteurs et de les stimuler à renouer avec la production cotonnière.

Au Togo, l'Etat a cédé une portion de ses parts dans le capital de la NSCT ; ce qui a occasionné la prise de contrôle par la société singapourienne Olam International (51%). Dans la manœuvre, la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC) a fait monter sa participation et représente 40% de l'actionnariat. L'Etat est à 9%.

HIPPOPOTAMES DU TOGO

WACA REsIP met les moyens pour leur protection avec d'autres espèces protégées

Les habitants du village d'Afito dans le canton de Sédomé, (Préfecture de Yoto), sont l'un des bénéficiaires du Projet d'investissement de résilience des zones Côtieres en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Dans cette localité, il est mis en œuvre un sous-projet de gestion durable des mares aux hippopotames d'Afito. Il permet la protection et la sauvegarde des hippopotames et d'autres espèces protégées. Le financement d'infrastructures et des activités génératrices de revenus dans la zone permet à la population de la localité d'y prendre soin. Reportage...

Eric J.

En cette période de pluies abondantes, la descente vers le mirador au bord de la mare aux hippopotames du village d'Afito est rendue quelque peu difficile. La piste herbacée pour y parvenir est gorgée d'eau. Les marques des pattes et les herbes couchées témoignent du passage des hippopotames un peu plus tôt dans la matinée. Mais une fois qu'on réussit à atteindre le mirador d'une dizaine de mètres de hauteur, la vue de la vaste étendue des mares entourée de la verdure est à couper le souffle. Les courageux peuvent, à deux ou trois, y passer la nuit afin de pouvoir observer les hippopotames au petit matin. Lolo Amavi Nouwodo du Centre de Développement des Actions Communautaires (CDAC) explique : « **Les Hippopotames sont visibles le matin à 5 heures jusqu'à 8 heures et les soirs à partir de 17 heures jusqu'à 19 heures. L'hippopotame est un animal paresseux qui ne fait que dormir toute la journée** », dit-il, informant que si les mastodontes de 5 tonnes ne sont pas visibles à partir du mirador, il y a des barques qui sont disponibles pour naviguer sur la mare et aller à leur rencontre.

Le mirador et les barques sont, quelques-unes des réalisations du Projet d'investissement de résilience des zones Côtieres en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP) à travers un appui à la gestion durable du complexe des mares aux hippopotames d'Afito (préfecture de Yoto).

Le projet

Le complexe des mares aux hippopotames (544 ha), situé dans la préfecture de Yoto, (Région Maritime) fait partie intégrante de la Réserve de Biosphère transfrontière du Mono (142 500 ha). La zone abrite une biodiversité remarquable: Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, *Sitatunga* (*Tragelaphus spekii*)), Crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*), Primates (patas, vervet), des amphibiens et des oiseaux. « **L'objectif principal de ce projet est de renforcer la gouvernance et la gestion du complexe des mares aux hippopotames par les communautés locales tout en appuyant la dynamisation de filières économiques durables et rentables dans les zones périphériques du complexe** », informe Yawo Komi, le coordonnateur adjoint du projet WACA au Togo.

Spécifiquement, il s'agit de: renforcer la surveillance du complexe des mares aux hippopotames, effectuer un reboisement sur 26 ha,

un renforcement de la lutte contre les feux de végétation, une délimitation des aires de conservation au niveau des zones de conflits. Il s'agit aussi d'acquérir 10 pirogues et 30 rouleaux de filets de pêche de 3 doigts, de construire 2 miradors, d'acquérir une barque motorisée, de construire et équiper un centre polyvalent pour le tourisme, de réaliser des outils de promotion de l'écotourisme et de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus (mareyage et maraîchage).

Toutes ces actions, évaluées à 81.569.561 F.CFA, sont prévues pour freiner les menaces qui pèsent sur cet écosystème avec la surexploitation des ressources naturelles (ressources ligneuses, halieutiques, etc.); l'anthropisation par les installations physiques (barrage de Nangbeto sur le Mono) et humaines (habitations, champs). Il faut relever le braconnage qui touche de plus en plus les hippopotames et les conflits Homme-Hippopotame suite aux dégâts enregistrés sur les cultures et qui sont de nature à exacerber les cas d'abattage des hippopotames en guise de représailles.

Les réalisations

Aujourd'hui, dans le village d'Afito, 42 éco-gardes sont formés et opérationnels, 12 km de pistes de surveillance sont aménagés et entretenus, plus de 435 séances de patrouilles organisées; l'acquisition d'équipements (2 GPS, 3 cameras trap, 1 moteur hors-bord) pour la surveillance des ressources du complexe et 15 ha de parcelle sont reboisés. Yawo Komi, le coordonnateur adjoint de WACA complète les réalisations : « **300 bornes sont acquises et en cours d'implantation autour du complexe, 5 pirogues et 30 rouleaux de filets de pêche sont acquis, des travaux en cours pour la construction de 2 miradors, une salle polyvalente et un WC ECOSAN** », confie-t-il, ajoutant que 6 ha de zone de pâturage ont été aménagés et enrichis pour les hippopotames.

Pour le moment, il semble que cela ne suffise pas. Les conflits persistent. « **Les hippopotames passent dans les champs et dévastent les cultures des paysans. Les cultivateurs s'énervent pour cela. Tout ceci crée des problèmes. Il y a un comité qui évalue les dégâts mais jusqu'ici, aucune victime des dégâts causés par les hippopotames n'est indemnisée.** »

« **On nous a parlé d'un projet de reboisement autour des mares afin que les bêtes y trouvent leur nourriture mais ce n'est pas en-**

core effectif. Donc pour le moment, les hippopotames rentrent toujours dans nos champs», regrette-il. Douti Patékom, le Directeur préfectoral de l'environnement fait valoir l'existence du mécanisme de gestion de plaintes. « **L'arrangement qu'on peut faire, c'est toujours porter haut la sensibilisation à la sauvegarde de cet écosystème pour les intérêts qu'on peut avoir dans le milieu tel que le tourisme** », soutient-il.

Appréciations

Dans son enclos, dame Akossiwa fait frire les menus fritins fournis un peu plus tôt par les pêcheurs du village. Cette activité fait partie des AGR initiées par le

projet WACA à l'endroit des populations d'AFITO en lien avec le mareyage. « **On remercie le projet WACA pour cet appui au village. Beaucoup de choses sont en marche et changent le quotidien des habitants de ce village. Nous avons bénéficié de deux latrines publiques. Nous sommes très contents de l'avancement des travaux du bâtiment qui va servir d'hébergements aux touristes. Au niveau du reboisement, nous avons pu planter 15 ha sur les 20 ha et le financement est disponible pour le reste du reboisement. Les 10 pirogues qui ont été offerts nous sont d'une aide incomparable** », a rapporté Akakpo Yao Sossouvi, Secrétaire général de l'Association pour la conservation et la valorisation des mares qui promet prendre soin de tout cela. Il ne reste que la plateforme multifonctionnelle, le moulin tant dé-



siré par les femmes inclus, qu'on nous a promis, qui n'est pas encore arrivée. Selon le coordonnateur-adjoint du projet WACA, cela ne saurait tarder. « **Nous reconnaissons que, par rapport à cette activité, le projet a accusé un retard. Nous nous en excusons. Mais je veux les rassurer que nous sommes au bout du** tunnel. Actuellement, nous sommes à l'étape de contractualisation. Je ne saurai donner une date précise, mais la plateforme multifonctionnelle ne saurait tarder», rassure Yawo Komi. L'espoir est donc permis pour les habitants du village Afito.

MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR 3 ECOLES

L'informatisation des établissements publics du Togo se poursuit

Eric J.

En lien avec le programme 10 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, qui est celui d'améliorer la qualité de l'éducation par l'appropriation des TIC en milieu scolaire, le MEPSTA poursuit l'équipement des écoles et établissements scolaires du Togo en matériel informatique dans l'esprit de l'amélioration de la qualité de l'éducation au Togo. C'est ainsi qu'un important lot de matériels informatiques viennent d'être remis à l'EPP Bè-Pa de Souza, le Lycée de Djidjolé et le CEG de Soviépé.

Composés essentiellement d'or-

dinateurs portables, d'imprimantes, de vidéo-projecteurs et de copieurs ultra modernes, ces lots de matériels ont été remis aux responsables des différents établissements par le Directeur de Cabinet du MEPSTA, Dr NABEDE Piyabalo, représentant le Ministre KOKOROKO. « **Nos remerciements vont aux plus hautes autorités de l'éducation nationale, qui au jour le jour, mettent tout en œuvre pour le renforcement de l'éducation et pour la qualité de notre travail** », a dit la proviseure du Lycée de Djidjolé au nom des bénéficiaires, qui ont exprimé leur gratitude et reconnaissance à l'endroit du ministre

KOKOROKO. Ils ont tous promis faire bon usage du matériel réceptionné. Avant elle, Togbui Louis Adélan Mawuko AKLASSOU IV, Chef canton de Bè, a indiqué que les chefs traditionnels sont très reconnaissants et suivent de près les efforts consentis dans le secteur de l'éducation, surtout en termes de réformes. Ce processus d'informatisation enclenché depuis deux ans, concerne déjà plus de cinq cents établissements scolaires.

Outre les chefs traditionnels, on notait la présence du représentant du Préfet du Golfe, des maires de Golfe 1 et Golfe 5, du Directeur régional de l'Education M. SABAH

Agbeko, des inspecteurs de l'éducation nationale et des conseillers municipaux des deux communes visitées, sans oublier les enseignants et les parents d'élèves.

Le Directeur de cabinet du MEPSTA a, à chaque étape, félicité et encouragé tous les acteurs pour leurs contributions multiformes dans la politique d'amélioration, de modernisation et de renforcement de l'éducation insufflée par le chef de l'Etat et son gouvernement. Aux élèves, Dr. NABEDE Piyabalo a rappelé l'importance de l'école en soulignant qu'aucun développement n'est possible aujourd'hui sans un enseignement de qualité.

FACE AUX RÉTICENCES VIS-À-VIS DU RÈGLEMENT 14 DE L'UEMOA
Des propositions concrètes attendues à Lomé

La réunion des ministres en charge des infrastructures et du transport routier des Etats membres de l'UEMOA, du Ghana et de la Guinée, tenue en septembre 2019, a été sanctionnée par des recommandations, avec pour principale mesure, l'application intégrale du Règlement N°14/2005/CM/UEMOA du 16 décembre 2005 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport des marchandises, au plus tard le 1^{er} juillet 2020. Peut-on réellement, à ce jour, parler d'une application intégrale ?

Les mêmes ministres en charge des infrastructures et des transports des Etats membres de l'UEMOA se réunissent à Lomé ce 21 octobre 2022 pour le savoir. Au cours de leur rencontre, ces ministres évalueront les progrès réalisés et

les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leur déclaration faite en 2019 à Dakar, et s'accorderont sur les prochaines étapes dans l'application intégrale et concomitante du Règlement 14, selon un communiqué officiel. Qui ajoute que la rencontre ministérielle sera précédée d'une réunion préparatoire des experts, les 19 et 20 octobre 2022 à Lomé, elle-même après des concertations avec les acteurs du transport, les responsables des Ports, industriels et entrepreneurs de l'espace UEMOA. En effet, hier 17 octobre et aujourd'hui, transporteurs, conducteurs, acteurs portuaires, industriels et gestionnaires de plateformes, chargeurs, gestionnaires de fret et de stations de pesage, manutentionnaires, experts des Etats membres, personnes ressources et Cadres de la Commission de l'Uemoa sont en concertation pour exprimer les difficultés et

contraintes qu'ils rencontrent dans l'application du Règlement 14 afin de faire des propositions concrètes. Les infractions audit Règlement, la surcharge routière, la problématique de l'agressivité des chausées, les normes de gabarits, de

poids et de la charge à l'essieu, le régime des infractions et sanctions, les modifications de silhouette, les mesures d'accompagnement ainsi que l'acte additionnel révisé sont au menu des échanges.

SUIVEZ-NOUS
pour ne rien rater de la réponse nationale
contre le Coronavirus au Togo

covid19.gouv.tg

#Covid19TG

 CORONAVIRUS AU TOGO

 @Covid19TG

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS 111

FOOTBALL/SAISON 2022-2023

La FTF forme les administrateurs des clubs à la gestion des compétitions

Les administrateurs des clubs engagés dans les championnats nationaux pour le compte de la nouvelle saison 2022-2023 ont entamé lundi 17 octobre une formation sur la gestion de la plateforme FTF TOGO Connect.

Hervé A.

La cérémonie de lancement de la formation, a été présidée par le Secrétaire Général de la FTF, Hervé Tété Agbodan. Au nom du président de l'instance faîtière du football national, il a rappelé que la réussite des championnats nationaux dépend en partie des administrateurs des clubs, qui doivent maîtriser la gestion de la plateforme.

"L'importance de cet atelier est liée au module de gestion des compétitions que nous n'avons pas encore implémenté ici. C'est un nouvel outil que la FIFA a lancé il n'y a pas très longtemps et le Togo fait partie des premiers pays qui vont l'implémenter et l'expérimenter sur le championnat. Donc il était important de former les administrateurs sur la gestion de ce module", a déclaré à l'ouverture des travaux, Hervé Tété Agbodan.

Le patron de l'administration de la FTF a par ailleurs exhorté les participants à s'approprier les différents modules de la formation.

Cette saison, le stage de formation des administrateurs est consacré non seulement à l'enregistrement des acteurs mais aussi au nouveau module de gestion des compétitions intégré à FTF



TOGO Connect.

Au total, 16 administrateurs dont 9 issus des clubs de première division (D1) prennent part à la formation qui va durer deux jours au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF). Sous la supervision de Henri Djagba, chef projet Connect-FIFA au Togo et Pafio Dobou, chef du département des compétitions nationales à la FTF, la formation se poursuivra les 20 et 21 octobre avec 14 autres administrateurs dont 7 de la D1. Cette deuxième session de la formation se tiendra à Kara.

"Nous venons ce matin instruire et former les administrateurs sur la gestion des feuilles de matchs. Avant chaque match il faut que les administrateurs soient désormais en mesure d'enregistrer les 18 joueurs que recommandent les textes et de sélectionner les 11 titulaires", a rappelé Henri Djagba.

Le programme FTF TOGO Connect, est la version nationale de l'écosystème FIFA Connect qui a pour but d'aider les fédérations à atteindre trois grands objectifs : Bâtir des fondations solides en garantissant le respect des obligations réglementaires, l'analyse des informations recueillies et l'obtention des principales statistiques sur les parties prenantes et les compétitions.

Il aide par ailleurs les associations membres de la FIFA à accroître la participation à travers l'enregistrement systématique des jeunes filles et des femmes participant au football. Enfin grâce à la connexion et à l'interaction avec les membres enregistrés, les fédérations peuvent obtenir un panorama complet des parties impliquées qui pourra leur permettre d'améliorer leur valeur commerciale.

BALLON D'OR

Karim Benzema, Ballon d'or 2022

Auteur d'une saison 2021-2022 exceptionnelle avec le Real Madrid, Karim Benzema a décroché, lundi à Paris, le 66e Ballon d'or. Le capitaine madrilène sort d'un exercice réussi sur le plan personnel et collectif, tant avec son club qu'avec les Bleus.

Les statistiques individuelles de Karim Benzema donnent le vertige. L'année dernière, l'international français a bouclé sa saison avec 44 buts en 46 matches toutes compétitions confondues. Pichichi (meilleur buteur, 27 buts) de la Liga pour la première fois depuis son arrivée au Real en 2009, "le Nueve" a également terminé au top du classement de la Ligue des champions (15 réalisations en 12 matchs). L'ancien lyonnais a tout simplement pulvérisé son précédent record (32 buts en 2011-2012). Seul Robert Lewandowski (50) fait mieux que le numéro 9 merengue sur la période.

Vainqueur de sa 14e Ligue des cham-

pions face à Liverpool au Stade de France en mai, le Real Madrid n'y serait jamais arrivé sans Karim Benzema. Au bord de l'élimination face au PSG, Chelsea et Manchester City, le club espagnol a surmonté chaque obstacle, porté par son attaquant, auteur de dix buts (sur 15) dans les matchs coupe-retours: deux triplés face à Paris et Chelsea, un doublé face à Manchester City et deux nouveaux buts contre les deux clubs anglais. KB9 a respecté à la let-

tre l'un des critères énoncés par le jury du Ballon d'or: le "caractère décisif et impressionnant des prétendants".

S'il n'a jamais caché son envie de remporter le Ballon d'or, qui est "dans un coin de [sa] tête" depuis la finale de C1, l'attaquant tricolore a tout rafle la saison passée, que ce soit collectivement ou individuellement. Outre la Ligue des champions et la Ligue des nations avec la France, le capitaine du Real Madrid a soulevé la Liga et la

Supercoupe d'Espagne. D'un point de vue personnel, la liste des récompenses est encore plus longue. Meilleur buteur, meilleur joueur et plus beau but de la saison en Ligue des champions. Meilleur buteur, meilleur joueur de Liga. Sans oublier le titre de joueur de l'année UEFA, pour la première fois de sa carrière. Il ne manque plus que le Ballon d'or pour couronner le tout.

Le sacre de Lionel Messi en 2021 avait fait beaucoup parler et pourtant l'Argentin avait été "sauvé" par le gain de sa première Copa América avec l'Albiceleste, lui permettant de rafler un septième Ballon d'or juste devant Robert Lewandowski. Cette année, pas d'Euro ni de Coupe du monde pour venir perturber Karim Benzema. Seul Sadio Mané, vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations avec le Sénégal en janvier, aurait pu bouleverser la hiérarchie.

BALLON D'OR

"C'est très flatteur", Haller savoure son joli classement en pleine bataille contre la maladie

Alors qu'il lutte contre un cancer aux testicules depuis le mois de juillet, Sébastien Haller a terminé à la 13e place du Ballon d'or ce lundi. Present à la cérémonie à Paris, le buteur international ivoirien a confié toute sa fierté au micro de La chaîne L'Equipe.

Alors qu'une tumeur aux testicules lui a été diagnostiquée en juillet dernier et qu'il lutte depuis de nombreuses semaines contre la maladie, Sébastien Haller a eu la bonne surprise d'apprendre qu'il a terminé 13e du Ballon d'or remis hier lundi soir à Karim Benzema.

"Très content, je pense que toutes les personnes qui vont assister à cette cérémonie savent que c'est la plus grosse dans le football. C'est bien d'être là pour partager ce moment avec d'autres personnes, a estimé le buteur ivoirien de 28 ans auprès de La chaîne L'Equipe avant

de connaître son classement définitif. J'ai cru comprendre qu'il y avait quelques noms sortis..."

"C'est très flatteur, très flatteur oui... Oui bien sûr (que je suis content), a poursuivi le natif de Ris-Orangis (Essonne) lorsqu'il a été interrogé sur sa présence dans le top 15, alors que son nom n'était pas encore sorti. Après, ce n'est pas le plus important aujourd'hui. Je dirais que c'est un peu anecdotique. Cela témoigne aussi du travail qui est fait avant et c'est

une belle récompense pour moi ou mes proches qui sont là aujourd'hui."

Ces derniers jours, auprès de l'UEFA, le buteur du Borussia Dortmund a raconté son combat quotidien contre la maladie. *"Je passe cinq jours d'affilée à l'hôpital, où je suis branché 24h/24 et 7j/7, je ne peux pas sortir du lit pendant que le traitement est injecté dans mon corps. Ensuite, j'ai droit à deux semaines de repos. C'est la phase 1, et je dois le faire quatre fois. Quatre phases de chimiothérapie d'une durée d'environ trois semaines chacun, a détaillé Haller. Selon l'évolution de mon cancer et sa propagation, je pourrais être obligé de subir une intervention chirurgicale. Beaucoup de gens me demandent quand je serai de retour, mais il y a beaucoup de choses à prendre en compte donc c'est difficile de leur donner une réponse claire."*

BREVES

La FIFA salue les "avancées" sur les droits humains au Qatar

La Coupe du Monde de football au Qatar débute dans un peu plus d'un mois. Lors d'une audition parlementaire du Conseil de l'Europe ce jeudi, le secrétaire général adjoint de la Fédération internationale de football (FIFA), Alasdair Bell, a défendu les "avancées" sur les droits humains au Qatar.

À quelques semaines du début du Mondial au Qatar, le sujet prédominant n'est pas sportif, mais sociétal. Alors que la FIFA s'est dite pour la première fois *"intéressée"* par la mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes d'accidents du travail sur les chantiers de la Coupe du monde, le secrétaire général adjoint de l'instance a mis en avant les *"avancées concrètes et incontestables"* sur la question du droit du travail dans l'émirat.

"Nous avons donné plus de visibilité aux droits de l'homme au sein de la FIFA, ce qui a eu un effet d'entraînement important. Ce Mondial au Qatar sera le premier grand événement sportif de l'histoire à laisser un héritage positif durable en termes de droits de l'homme et de droits du travail", a-t-il déclaré au Parlement européen. "Ces avancées sont le fruit d'efforts collectifs pour améliorer les normes qatariennes, mais il ne fait aucun doute que la Coupe du Monde a contribué cette évolution législative", a-t-il ajouté.

M. Bell a également rappelé qu'en tant qu'instance dirigeante du football, celle-ci accueillait toujours avec intérêt les remarques et les recommandations en matière de droits humains, qu'ils viennent d'ONG ou d'institutions internationales comme le Conseil de l'Europe. *"Nous sommes avant tout une instance sportive, mais les droits humains sont au cœur de nos engagements", a-t-il rappelé. "Ce n'est pas qu'une simple formule; c'est la réalité. La FIFA a contribué à améliorer le quotidien de centaines de milliers de personnes."*

L'OIF confirme son soutien technique

A moins de dix mois de l'événement, les liens se renforcent entre la République démocratique du Congo (RDC), pays-hôte de la 9ème édition des Jeux de la Francophonie en 2023 (29 juillet au 6 août), et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Une délégation de l'organisation basée à Paris s'est rendue la semaine passée à Kinshasa pour une nouvelle visite d'inspection. Elle a été reçue par le chef du gouvernement, Jean-Michel Sama Lukonde. L'Administrateur de l'OIF, Geoffroi Montpetit, en a profité pour réaffirmer la disponibilité de l'organisation internationale à fournir un appui technique et une expertise pour la préparation et l'organisation de l'événement sportif et culturel.

"Nous avons pu passer en revue toutes les différentes composantes du projet, a-t-il expliqué. Je suis venu pour voir les progrès qui ont été faits en matière d'infrastructures, et pour discuter de la question du village des Jeux." Plus tôt dans le mois, les organisateurs congolais ont confirmé que le village des athlètes et des artistes serait finalement installé au sein de l'université de Kinshasa, dont les logements sont actuellement en cours de rénovation..

Le sort s'acharne sur Corentin Tolisso

A peine revenu sur les terrains après sa sortie sur blessure face au PSG en septembre dernier, le milieu lyonnais s'est à nouveau blessé. Et le pessimisme est bien présent chez Laurent Blanc.

Décidément, le sort s'acharne sur Corentin Tolisso. Cet été, l'Olympique Lyonnais se faisait une joie de rapatrier le milieu de terrain du Bayern Munich. A l'instar d'Alexandre Lacazette, "Coco" rentrait au bercail avec le statut de bonne affaire puisque libre de tout contrat. Faire du neuf avec du vieux, la bonne solution ? Certains doutaient de ce retour au vu des blessures récurrentes du milieu en Bavière.

Rien que la saison dernière, Tolisso a été indisponible durant 112 jours. De quoi légitimer ces doutes, d'autant que le joueur est arrivé à l'OL... blessé et donc indisponible pour le stage de présaison. Pas de quoi inquiéter les Gones. Le milieu de terrain sera d'ailleurs présent lors des huit premières journées de Ligue 1 (4 titularisations). Et puis la malchance est revenue. Blessé face au Paris Saint-Germain le 18 septembre dernier, le Lyonnais a dû repasser par la case infirmerie. Mais là encore, rien d'alarmant pour les Gones.

Profitant de la trêve internationale, Tolisso était revenu sur les terrains le 7 octobre dernier, face à Toulouse. A nouveau titularisé contre Rennes, l'ancien Bavarois a encore joué de malchance. Juste avant la mi-temps, sur une accélération, il s'est arrêté net. Le joueur de 27 ans a vite compris qu'il ne pouvait plus continuer. Sorti en pleurs et réconforté par ses coéquipiers, celui qui se disait prêt à retrouver les Bleus avait de quoi avoir le moral en berne.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Les conclusions de l'évaluation du Togo par le GIABA

Late Pater

Le Togo a fait l'objet d'une évaluation mutuelle du GIABA (Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest) en novembre 2010 et le rapport d'évaluation a été adopté en mai 2011. On peut rappeler que l'évaluation mutuelle de 2011 a conclu que le Togo était largement conforme à 4 recommandations, partiellement conforme à 26 recommandations, non conforme à 18 recommandations et non applicable pour la recommandation 34 du GAFI. Ainsi, le Togo a été jugé conforme ou largement conforme à une seule des 16 recommandations fondamentales ou clés. Au regard de ces résultats, le Togo a été placé dans le processus du suivi régulier accéléré qui requiert la production de rapport annuel de suivi des progrès du pays, conformément aux processus et procédures d'évaluation mutuelle du GIABA. Cependant, à la suite de l'examen de son 5ème rapport de suivi en mai 2016, le Togo a été déclassé du processus de «suivi régulier accéléré» à celui de «suivi renforcé» qui lui imposait la production de rapports de suivi semestriels à compter de novembre 2016. En novembre 2018, la 30ème réunion plénière de la Commission technique du GIABA a jugé suffisamment encourageants les efforts du pays pour le ramener dans le processus de suivi régulier accéléré et a aussi retiré le Togo du processus de suivi en prévision de son évaluation mutuelle ; laquelle a été finalement reportée à février 2021 du fait des échéances électorales du pays qui coïncidaient avec les dates initiales.

C'est donc une seconde évaluation, menée par une équipe d'experts qui a fait sa visite sur place du 25 janvier au 10 février 2021. Cette évaluation a été fondée sur les informations fournies par le pays et sur celles obtenues par l'équipe d'évaluation. Le rapport des experts a été produit en juin 2022. Il fait le résumé des mesures de lutte contre le blan-

chiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) en vigueur à la date de la visite sur place, analyse le niveau de conformité aux 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI) et le niveau d'efficacité du dispositif de LBC/FT, et recommande la manière dont le système pourrait être renforcé. D'après la fiche de conformité technique, cette fois-ci, le Togo est **largement conforme à 9 recommandations, partiellement conforme à 22 recommandations, non conforme à 2 recommandations et conforme à 7 recommandations du GAFI**.

In extenso, les conclusions générales de l'évaluation – « Le Togo a pris les mesures nécessaires pour identifier, évaluer et comprendre les risques de BC/FT auxquels il est exposé, conformément aux exigences de sa loi sur la LBC/FT. Cependant, l'absence de données statistiques spécifiques au BC/FT, ainsi que l'absence d'évaluation de risques spécifiques aux actifs virtuels (AV) et prestataires de services d'actif virtuels (PSAV), à la criminalité environnementale et à la piraterie maritime au regard du contexte de risques du pays ont impacté négativement les conclusions et résultats obtenus. De plus, bien que les résultats de l'évaluation nationale des risques (ENR) aient été diffusés à l'ensemble des parties prenantes, son appropriation limitée par les autorités compétentes de façon générale justifie également leur compréhension mitigée des risques de BC/FT.

La prise en compte des risques de BC/FT dans le document national de politique et de stratégie est encore très récente au Togo. Ce document, élaboré sur la base du plan d'actions issu de l'ENR, n'est pas encore adopté par les pouvoirs publics togolais. Le Comité national de coordination (CONAC) et la cellule opérationnelle de facilitation des échanges d'informations et de données, créés en 2018 pour redynamiser la coordination et la coopération nationales ainsi que l'échange de renseignements entre



Edwin W. Harris Jr., nouveau DG du GIABA depuis le 1er août 2022

les parties prenantes et acteurs clés de la LBC/FT, ne sont pas opérationnels, faute de nomination de leurs membres respectifs. Néanmoins, l'équipe d'évaluation a constaté que la coordination des activités de LBC/FT continuait d'être assurée par le Comité interministériel de suivi des activités de LBC/FT, abrogé en 2018, en attendant l'opérationnalisation des nouveaux organes créés. En outre, le mécanisme de coordination nationale n'intègre pas la lutte contre le financement de la prolifération (LFP), le cadre juridique togolais ne le prévoyant pas de façon satisfaisante.

La CENTIF (Cellule nationale de traitement des informations financières) constitue la pierre angulaire du dispositif togolais de LBC/FT/LFP. Elle est d'autant plus opérationnelle qu'elle produit et diffuse aux autorités compétentes des renseignements financiers de bonne qualité, certains ayant conduit à la détection de cas de BC. Elle collabore et échange fréquemment avec les assujettis, de même qu'avec des Cellules de renseignement financier homologues. Cependant, elle n'a fait aucune diffusion sur le FT. Ses capacités d'analyses sont limitées du fait d'un manque de personnel suffisant. L'équipe d'évaluation émet également des réserves sur la capacité de la CENTIF à garantir la protection de la confidentialité des informations, du fait que la nomination et la prestation de serment de ses membres ne sont actées par aucun décret, et ses correspondants au sein des administrations publiques n'ont pas prêté serment non plus.

Les enquêtes et poursuites de BC au Togo ne découlent pas d'une politique de priorisation. Non seulement les autorités d'enquête et de poursuite pénale (AEPP) ne sont pas spécialisées en matière de BC au Togo, mais elles ne sont pas suffisamment formées pour mener efficacement les enquêtes de BC, d'où l'absence de recours systématique aux enquêtes financières parallèles. Les autorités togolaises ont obtenu quatre (4) condamnations pour blanchiment par un tiers, blanchiment autonome et auto-blanchiment. Ces condamnations sont exclusivement relatives à l'infraction d'escroquerie identifiée dans l'ENR comme la menace la plus élevée de BC au Togo. Les autres principales menaces de BC, à savoir l'abus de confiance, la fraude fiscale et douanière, la corruption, le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains, le trafic illicite de migrants et la criminalité environnementale, apparaissent peu dans les enquêtes et poursuites pénales. L'équipe d'évaluation a relevé le manque d'expertise et de ressources comme étant d'importants défis en

matière d'enquêtes et de poursuites des affaires complexes de blanchiment de capitaux (BC).

La confiscation n'est pas établie comme un objectif de politique pénale au Togo. Certes, le pays dispose d'un cadre juridique adéquat, permettant de réaliser la confiscation des avoirs criminels et d'empêcher, par conséquent, les criminels de jour des produits de leurs crimes, mais il n'existe aucun mécanisme de recouvrement et de gestion des avoirs saisis et confisqués autres que pour les métaux précieux et la monnaie fiduciaire. Les AEPP ne procèdent pas assez, non plus, au dépistage en vue de la confiscation des biens en lien avec une activité criminelle commise à l'étranger, et à la coopération avec leurs homologues étrangers afin d'identifier les biens en lien avec une activité criminelle commise au Togo. Les espèces et instruments négociables au porteur (INP) d'un montant atteignant le seuil prescrit ne sont déclarés qu'au poste de contrôle de l'aéroport de Lomé. En cas de défaut ou fausses déclarations, il n'est pas procédé à leur saisie en vue de la confiscation.

En matière de FT, le régime d'incrimination ne couvre pas le financement d'un individu terroriste, d'une organisation terroriste à toutes fins, ni le financement de voyages de combattants terroristes étrangers. Aucun cas de FT n'a été détecté, poursuivi et condamné au Togo au moment de la visite sur place. Le Togo ne dispose pas non plus d'une stratégie de lutte contre le terrorisme qui intègre le volet de FT. Dans le cadre de la mise en œuvre des sanctions financières ciblées, bien que l'obligation de procéder au gel immédiat et sans délai des avoirs, fonds ou autres ressources des personnes ou entités désignées est consacrée par le dispositif juridique togolais, elle se heurte, en pratique, à une procédure de notification préalable de la décision, par l'autorité compétente, aux personnes susceptibles de détenir des biens et autres ressources appartenant aux personnes et entités visées. En outre, le niveau de déclaration des opérations suspectes est très faible, en dehors du secteur bancaire.

Les autorités de contrôle des institutions financières (IF) disposant des pouvoirs nécessaires n'ont pas encore mis en œuvre effectivement l'approche basée sur les risques de BC/FT dans la programmation et la réalisation des contrôles des IF sous leur supervision. Les contrôles de LBC/FT sont très insuffisants et les sanctions, lorsqu'elles sont prises, ne sont pas proportionnées, dissuasives, ni

non plus mise en œuvre. Par conséquent, il n'y a pas de mise en œuvre sans délai des sanctions financières ciblées (SFC) liées au FT au titre des RCNU 1262, 1373 et suivants. Le dispositif juridique togolais consacre également la mise en œuvre des SFC liées au FP, mais le régime de gel administratif ne définit pas clairement un mécanisme qui permet au pays de mettre en œuvre sans délai les SFC liées à la prolifération des armes de destruction massive. De plus, l'absence de lignes directrices à l'intention des assujettis compromet la mise en œuvre des SFC puisque la quasi-totalité des assujettis ne comprennent pas leurs obligations en la matière.

En ce qui concerne les mesures préventives, le Togo dispose d'un cadre juridique globalement pertinent depuis l'adoption de la loi n°2018-004 relative à la LBC/FT en 2018. Malgré cela, et en dehors des banques appartenant à des groupes internationaux et régionaux et de quelques systèmes financiers décentralisés (SFD) de grande taille qui ont globalement une assez bonne compréhension des risques de BC/FT et de leurs obligations de LBC/FT, la mise en œuvre de ces mesures par la grande majorité des assujettis n'est pas satisfaisante. Les assurances, SFD, acteurs du marché et les entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) n'ont pas une bonne compréhension de leurs risques et de leurs obligations de LBC/FT ; en conséquence, ils n'appliquent pas les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle en fonction des risques identifiés. En outre, le niveau de déclaration des opérations suspectes est très faible, en dehors du secteur bancaire.

Les autorités de contrôle des institutions financières (IF) disposant des pouvoirs nécessaires n'ont pas encore mis en œuvre effectivement l'approche basée sur les risques de BC/FT dans la programmation et la réalisation des contrôles des IF sous leur supervision. Les contrôles de LBC/FT sont très insuffisants et les sanctions, lorsqu'elles sont prises, ne sont pas proportionnées, dissuasives, ni

efficaces. Par ailleurs, en dehors des actions de sensibilisation et de formation organisées par la CENTIF à l'endroit des IF, les actions des autorités de contrôle pour s'assurer d'une bonne compréhension par les IF de leurs obligations légales et déclaratives restent relativement faibles. Pour les EPNFD dont la participation à l'activité déclarative reste d'ailleurs très faible, la supervision n'est pas encore effective, y compris pour celles disposant d'organismes d'autorégulation. L'encadrement juridique des actifs virtuels et de l'activité des PSAV est quasi-inexistant.

La transparence des personnes morales au Togo est basée sur le cadre défini par l'Acte uniforme de l'OHADA sur le droit des sociétés commerciales et les groupements d'intérêt économique. En effet, les informations de base sur les personnes morales contenues dans le Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et sur le site web du Centre de formalité des entreprises (CFE) sont accessibles au public en temps opportun, y compris aux autorités d'enquêtes et à la CENTIF. En revanche, l'exactitude et l'actualité de ces données ne sont pas garanties. De plus, il n'existe aucun mécanisme permettant d'identifier les bénéficiaires effectifs de ces personnes morales. Les constructions juridiques ne sont pas reconnues au Togo, mais leurs activités ne sont pas interdites. L'accès en temps opportun à des informations de base adéquates, exactes et actualisées sur les constructions juridiques ainsi que leurs bénéficiaires effectifs est confronté aux défis de la reconnaissance de leur existence.

Le Togo dispose d'un cadre juridique et institutionnel adéquat lui permettant d'offrir la gamme de coopération internationale la plus large possible et en temps opportun. Toutefois, les ressources faibles affectées à l'autorité centrale et aux autorités compétentes, de même que l'absence de mécanismes de gestion et de suivi de l'exécution des demandes d'entraide, compromettent l'efficacité de la coopération internationale offerte par le Togo ».

Pour son prix élevé

Les élevages locaux subissent toujours la rude concurrence

Etonam Sossou

Les marchés togolais regorgent de viandes congelées, surplus des productions européennes excédentaires. Vendues à très bas prix, ces viandes de basse qualité avantageant les consommateurs les plus démunis mais concurrençant dangereusement les élevages locaux.

Poulets, morceaux de dinde, flancs de bœuf ou côtes de porc inondent depuis une dizaine d'années le Togo. Pas un coin dans la capitale comme dans les villes de l'intérieur où ne se vendent ces produits congelés importés d'Europe. Pour les consommateurs urbains, ces importations sont une aubaine. Ceux qui ne mangeaient presque jamais de viande peuvent désormais en acheter. Ainsi, le poulet, jus-

qu'alors réservé aux grandes occasions est devenu un aliment courant. A Lomé, pour 1600 à 2000 FCFA, on peut acheter un poulet congelé alors que frais il vaut entre 3500 à 4000 FCFA.

Des bas morceaux à profusion

En effet, si on a la quantité, il ne faut pas être trop regardant sur la qualité. Ce sont essentiellement les bas morceaux dont ne veulent pas les Européens qui sont exportés : ailerons et croupions de dinde, poules pondeuses de réforme rebaptisées «poulets de chair», abats, bœuf désossé laissé pour compte de la restauration rapide, queues de bœuf, pieds de bœuf ou de porc... Faute de moyens, les cuisinières togolaises ont appris à accommoder ces viandes. Ainsi, la

«sauce à la queue de bœuf» est-elle devenue un plat de choix chez les ménagères togolaises ! La consommation des produits congelés présente aussi des risques lorsque la chaîne du froid n'est pas respectée. Et, la situation peut être ainsi décrite: «le matin, les commerçantes, qui ne possèdent pas de congélateurs, retirent leur carton de poulets de la chambre froide où elles louent une place. Dès 11h du matin, les poulets exposés sur les étals sont entièrement dégelés. En fin d'après-midi, ils n'ont déjà plus très bonne mine, ce qui n'empêche pas les femmes de recongeler ceux qu'elles n'ont pas vendu et de les ressortir le lendemain matin». Rien d'étonnant donc si les médecins constatent des maladies intestinales dans la population.

AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DU TOGO

Une double étude sur la mortalité des entreprises et le climat des affaires

Late Pater

12.500 entreprises dénombrées en 2020 au niveau du Centre de formalités des entreprises (CFE) ; 13.770 fondées en 2021 ; 3.450 nouvelles entreprises créées au seul troisième trimestre 2022, ce qui fait déjà un bon total de 10.645 nouvelles entreprises créées, quoiqu'en baisse de 1,5% en comparaison avec les 10.806 créées durant les neuf premiers mois de l'année 2021... On continue de s'en réjouir, l'Autorité s'y plaît également au nom des facilités octroyées au climat des affaires en général. Seulement, il y a six ans, une étude du CFE avait fini par révéler la réalité du terrain.

Laquelle réalité est toujours confirmée et s'amplifie. Il y a beaucoup d'entreprises créées sur le papier pour pouvoir obtenir d'autres quittus administratifs ; des nouvelles sociétés dont on organise la dissolution avant même la publication des registres du CFE parce qu'on a déjà obtenu son prêt bancaire ; des entreprises sans identité physique, etc. Elles n'ont pas pour autant disparu des statistiques. Le travail du CFE avait porté sur un échantillon de 40.831 entreprises créées de 2010 à 2015 et la conclusion notait qu'il n'y avait que 52,5% (soit 21.436 entreprises) qui étaient toujours en activité et travaillaient de façon permanente et régulière en 2018.



Rose Kayi Mivedor, Ministre de la promotion de l'investissement

Le CFE avait aussi fait cas du niveau d'études des promoteurs d'entreprises, de leur profil (indépendant, salarié, artisan, personne en situation de recherche d'emploi, expé-

rience en matière de création d'entreprise), de la source de financement des entreprises créées (fonds propres, dette)... Peut-être que ces données ne suffisent à mieux ap-

préhender et analyser la difficile survie des entreprises qui n'élargit pas et ne solidifie pas le secteur privé national dont on attend les investissements. C'est pourquoi le ministère de la promotion de l'investissement vient d'ouvrir la porte à deux études à réaliser. **Primo**, une étude de viabilité des entreprises au Togo et d'identification des facteurs de mortalité des entreprises après leur création au Togo. Le consultant, qui sera retenu, devra ensuite élaborer des recommandations et un plan d'actions. De façon pointilleuse, il doit notamment déterminer le taux de mortalité des entreprises, identifier les causes endogènes et exogènes de la disparition des entreprises après leur création et proposer des pistes de synergie entre les structures d'appui au secteur privé. La durée prévisionnelle de sa mission est de trois (3) mois.

le 3 janvier 2023. Quant aux manifestations d'intérêt, elles doivent être soumises au plus tard le 28 octobre 2022.

Tout se fait dans le cadre du nouveau Projet d'appui à la promotion des investissements et au développement des partenariats public-privé (PAPIDPPP), qui a une durée de vie de 18 mois, allant de février 2022 à août 2023. En mars 2021, le Gouvernement togolais a adressé à la BAD une requête de financement pour le PAPIDPPP, suivie d'une réponse favorable pour l'octroi du financement. Le coût global de ce projet, hors taxes et droits de douanes, est estimé à 859, 61 millions de francs Cfa. A noter que le PAPIDPPP doit directement bénéficier au ministère de la promotion de l'investissement et aux structures en charge de la promotion du secteur privé, notamment celles qui sont impliquées dans la promotion des partenariats privé-public (PPP) – en particulier l'Agence pour la promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) et la Cellule climat des affaires logée à la Présidence de la République – en renforçant leurs capacités institutionnelles à travers la formation et l'accompagnement par la mise à disposition d'une expertise de haut niveau et l'élaboration des études et travaux analytiques qui concourent au développement des connaissances sur le secteur privé togolais et la promotion et la structuration des projets en PPP. A terme, l'environnement institutionnel devrait être plus favorable en vue de l'amélioration de l'attractivité du pays auprès des investisseurs privés nationaux et étrangers.

Etre polygame ou monogame

Il y a toujours une raison

Etonam Sossou

Au rang des partisans de la monogamie on retrouve surtout de jeunes femmes instruites à l'occidental pour qui, il ne saurait en être autrement. «Je préfère rester célibataire que d'accepter la polygamie», révèle Sandrine, une étudiante en 3ème cycle de sciences économiques. C'est une tradition dépassée. Elle a montré ses limites. Nos parents prenaient plusieurs épouses dans l'objectif de les faire travailler dans les champs. Plus un homme avait de femmes, plus sa plantation produisait et il prospérait davantage en affaire. De plus, il est facile d'observer qu'aujourd'hui avec le faible pouvoir d'achat, les familles polygamiques sont en difficulté : les enfants sont abandonnés à eux-mêmes, et sont sous-scolarisés.» A côté des féministes, il y a les églises qui prêchent l'attachement à une seule femme et ne bénit que les couples monogames. «Le vrai mariage est celui que prône l'Eglise», explique Denis, catéchiste. Pour les catholiques le mariage implique un homme et une seule femme. «La polygamie est à exclure au profit

de l'unité, poursuit-il. Elle est contre l'égalité dignité entre l'homme et la femme pourtant ceux-ci sont égaux en dignité devant Dieu leur Père.»

Le polygamie est une culture ancestrale au Togo. Idrissa, lui, n'a pas eu besoin de convaincre sa première épouse le jour du mariage. «Chez nous la tradition et la religion musulmanes nous permettent d'épouser plusieurs femmes», soutient cet homme marié à trois épouses. Il admet cependant les difficultés auxquelles il est confronté. «Contrairement à ce qu'on peut croire ce n'est pas facile du tout, poursuit-il. D'abord la religion nous contraint à être impartiale entre toutes nos épouses. Quand tu donnes à l'une, il faut également donner aux autres. En plus il faut pouvoir gérer les charges», reconnaît ce père de six enfants.

D'autres par contre ont opté pour la polygamie ni par tradition ni par religion, mais pour palier à un éventuel problème. «J'ai signé polygame parce que je ne pouvais pas présumer de la fécondité de mon épouse, avance Paul, quinquagénaire. J'avais dû la flatter pour

qu'elle accepte ce régime. Heureusement nous avons eu cinq enfants et je ne me suis jamais remarié.» Kouami quant à lui a choisi le chantage. «J'ai suivi le conseil de mon père», confie-t-il. Avant mon mariage il m'avait suggéré de signer sous la forme polygamique pour éviter que mon épouse me montre de toutes les couleurs. Je n'ai pas l'intention d'être vraiment polygame. C'est juste une forme de chantage pour qu'elle reste attentionnée. Elle sait qu'au moindre faux-pas de sa part, je peux prendre une autre épouse. Et ça marche puisqu'elle est attentionnée et nous sommes heureux tous les deux».

Pour certaines femmes la polygamie n'est pas un problème.

Pascaline en fait partie. «Que ce soit polygamie ou monogamie, le mariage c'est le mariage. La monogamie ne garantit en rien la fidélité d'un époux. Parfois il s'occupe de sa maîtresse mieux que de sa propre femme». Et Pascaline sait de quoi elle parle puisque dans son foyer elle élève un enfant adultérin de son mari. Dans cette bataille que se livrent les partisans de l'un et l'autre camp, il y a ceux à qui la

polygamie ou la monogamie ne fait ni froid ni chaud. «Moi je suis neutre. Je ne milite pour aucune forme de mariage», confie Estelle-Aurélie. Les citoyens sont libres de choisir eux-mêmes le système dans lequel ils se sentent à l'aise» ajoute-t-elle avant de... pencher pour un camp.

Je ne comprends pas ceux qui militent radicalement contre la polygamie, s'insurge-t-elle. S'il faut interdire la polygamie quelle solution proposez-vous aux nombreuses femmes qui resteront célibataires ? Surtout qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Toutes ces femmes ont le droit d'avoir un foyer. Elles ont par dessus tout un besoin naturel d'entretenir des rapports charnels. «Moi je suis neutre.. », semblait dire Estelle ? Pas si sûre... Le débat n'est pas prêt d'être clos !

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°277
DE LOTO Sam du 15 Octobre 2022

Le tirage N°277 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 15 Octobre 2022 et a fait naturellement des heureux gagnants.

+ALOME

* 02 GIGA gros lots de 7.500.000F CFA auprès de l'opérateur 70028;
* 01 MEGA gros lot de 5.000.000F CFA auprès de l'opérateur 30131;
* 02 SUPER gros lots de 2.500.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 70028, 70523;
* 01 GROS lot de 1.250.000F CFA auprès de l'opérateur 90023;
* 06 GROS lots de 1.000.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 30023, 60141, 60528, 70134, 90138 90333;

+A L'INTERIEUR

* 01 MEGA gros lot de 5.000.000F CFA auprès de l'opérateur 20039;
* 01 GROS lot de 2.000.000F CFA auprès de l'opérateur 40026;
* 02 GROS lot de 1.750.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 20224 et 20423;
* 01 GROS lot de 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 20226;

Cependant, d'innombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°277 de LOTO SAM du 15 - 10 - 2022

Numéro de base

55 38 13 31 16

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°721
de LOTO KADOO du 14 Octobre 2022

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 721ème tirage de LOTO KADOO sans bonus. Ce tirage a permis une explosion de gains à la LONATO avec montant global de 173.523.280F CFA.

* 1.500.000F CFA auprès du collecteur 6100;

Par ailleurs, nous notons que d'innombrables lots intermédiaires ont été également enregistrés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°721 de LOTO KADOO du 14 - 10 - 2022

Numéro de base

61 44 09 85 79

Le Forfait Internet conçu pour toi !

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.



Ça c'est
moi!
***909*1#**

*909*1# pour découvrir les forfaits
internet spécialement conçus pour toi.
Promo valable du 30 septembre au
28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom